

Parole aux Assos

COMITE DES FETES

Au vu des dernières décisions gouvernementales pour maîtriser la propagation du virus, le CDF regrette vivement de vous annoncer que toutes les animations prévues en fin d'année ont été ou seront annulées :

- Halloween (le 31/10/20)
- Restauration pendant 24h pour le Téléthon (04/12/20)
- le Spectacle de Noël pour les enfants (le 05/12/20)

A bientôt

Eric MENARD - Président du Comité des Fêtes

Halloween



Merci à notre Artiste locale qui ne manque jamais d'idées pour animer St Antoine

LES AMIS DU PATRIMOINE

L'association « Les Amis du Patrimoine de Saint Antoine » avait prévu de lier le récital de chants de Noël, prévu pour le 15 décembre 2020, avec l'inauguration du vitrail « La Fontaine de Vie » du XVIème siècle.

Ce vitrail est en cours de restauration par Mme Cuzange de l'atelier Débitus à Tours. Cette restauration devait être terminée pour le 15 décembre, et le récital de chants de Noël devait être une belle occasion pour admirer cette restauration et remercier tous les donateurs.

La situation en matière de Covid-19, sans que l'on sache actuellement quelle sera la situation en décembre, conduit l'association à annuler ce récital du 15 décembre et à le reporter à une date ultérieure, quand la situation au regard du virus sera plus favorable et stabilisée.

Eric Poudelet

FOOT-BALL CLUB

FCSA, le club continue ses activités !

Pour accueillir en toute sécurité sanitaire ses adhérents ainsi que leurs familles et spectateurs, le club a mis en place un protocole sanitaire strict : port du masque, désinfection des locaux, respect des distanciations et des carrières et distanciation sociale autorisée. Si vous souhaitez rejoindre le club, il n'est jamais trop tard, que vous soyez joueur ou bénévole !! Pour plus de renseignements, vous pouvez venir au stade les mercredis à partir de 17h30 ou contacter Thierry au 06 82 88 07 88

ANNULÉ

LES AMIS DE LA GRENOILLERE

Le déséquilibre des espèces de poissons nécessite une vidange du plan d'eau qui débutera le 2 Novembre et s'étalera sur 3 semaines. Le niveau d'eau sera abaissé à environ 1 m au centre du plan d'eau. La remise en eau se fera progressivement notamment à partir des sources.

TÉLÉTHON

La Municipalité, l'ensemble des associations rocantonniennes et tous les bénévoles – dont notre Fil Rouge Elisée Ramond – avaient à cœur d'organiser une **Spéciale pour la 20^e Edition du Téléthon de Saint Antoine les 4 et 5 Décembre 2020**. L'actualité nous empêchant de nous rassembler et de mener des défis sportifs sur la commune, nous devons nous mobiliser autrement pour cette action solidaire.

Alors nous comptons sur vous pour participer et adhérer aux différentes opérations prévues avec **notre Fil Rouge qui réalisera sa performance de 24 heures sur son terrain à Charentilly !**

Restez attentifs aux informations diffusées dans vos commerces, sur le site internet communal, les réseaux sociaux...

Catherine Moreau
Adjointe aux actions solidaires
Coordinatrice Téléthon-Mairie-Assos

COMMUNICATION – INFORMATION

Vous pouvez retrouver toutes les informations et actualités concernant votre commune sur :

- le Compte-rendu du Conseil Municipal affiché en Mairie, disponible sur le site internet communal, et résumé dans la Nouvelle République.
- le site internet www.saint-antoine-du-rocher.fr
- le panneau numérique situé place de la Chapelle
- le Flash Infos



FLASH infos

Novembre-Décembre 2020
N°224

ST ANTOINE
DU ROCHER

Ville Fleurie

Agenda

Rendez-vous
en
2021



Mairie
6 rue des Ecoles
37360 Saint-Antoine-du-Rocher
Tél 02 47 56 65 04
Fax 02 47 56 51 08
Email : secretariat.sar@wanadoo.fr
Horaires
Lundi & Jeudi : 8h30-12h et 14h-17h
Mardi-Mercredi-Vendredi : 8h30- 12h

Agence Postale
Tél 02 47 56 61 00
Horaires
Lundi-Mercredi-Jeudi : 13h30-17h30
Samedi : 9h-12h

Document édité et imprimé par la Mairie.

Le Mot du Maire

A toutes et à tous,

Suite à l'évolution de la Covid-19, nous nous retrouvons à nouveau en situation de confinement.

Les annonces du Gouvernement de Mercredi 28 Octobre 2020 me conduisent à vous confirmer les informations suivantes :

- de nombreux évènements annulés : voir en page 3.
- pas de sport, ni d'utilisation de salle par les Associations.
- port du masque pour les élèves à partir du CP : nous avons donc organisé en Mairie samedi 31 Octobre 2020 de 9h à 12h une distribution de masques - confectionnés par nos couturières pendant le 1er confinement - à l'attention de nos écoliers de primaire. 124 masques ont été remis (2 masques par enfant). Pour les familles qui n'ont pas pu se déplacer, des masques restent disponibles en Mairie. Les collégiens et lycéens ayant besoin de masques peuvent également passer en Mairie en récupérant deux sur présentation de leur carnet de correspondance.
- l'organisation de la cantine sera revue pour équilibrer les deux services. Les enfants restent toujours en groupe de classe lors de la pause méridienne (au réfectoire et dans la cour de récréation).
- les nouvelles attestations de déplacement sont disponibles sur le site internet de la commune : www.saint-antoine-du-rocher.fr
- le CCAS met en place une vigilance pour les aînés.
- la cérémonie du 11 Novembre sera limitée à 6 élus maximum.
- le marché de Noël associé traditionnellement au week-end du Téléthon ne pourra pas être organisé. Toutefois, notre mobilisation pour le Téléthon est maintenue, voir en page 4.
- notre rendez-vous annuel « Les Voeux du Maire » n'aura pas lieu non plus.

Je compte sur votre esprit de solidarité, de citoyenneté en continuant de contribuer à l'activité de nos commerces qui souffrent foncièrement de ce 2^e confinement, certes contraignant pour toutes et tous.

Et surtout, respectez les consignes de protection (port du masque, limitation des regroupements familiaux et sociaux...).

Prenez soin de vous,

Claude PAIN
Madame le Maire



RESUME CONSEIL MUNICIPAL DU 19 OCTOBRE 2020

Séance particulière ouverte par une minute de silence ponctuée par les applaudissements de l'ensemble de l'assemblée en hommage à Fabienne Visine décédée récemment.

Après quelques mots empreints d'émotion, Madame le Maire, Claude Pain a procédé à l'installation de Marie-Odile Méchin comme conseillère municipale.

▪ **Commissions communales** : Marie-Odile Méchin intègre la commission urbanisme et le conseil d'administration du CCAS. Compte-tenu qu'elle siégeait déjà en qualité de membre extérieur de cette commission, le poste devient vacant et nécessite un remplacement dans un délai de 2 mois.

▪ **Cimetière** : Mme le Maire propose de modifier certains articles du règlement.

▪ **Règlement intérieur** : Les conseils municipaux des communes de plus de 1000 habitants, ont l'obligation de se doter d'un règlement intérieur. Le projet élaboré par Madame le Maire et ses adjoints a été soumis à l'ensemble des conseillers qui ont approuvé ce règlement après quelques ajustements.

▪ **Personnel** : Le conseil a approuvé la prolongation de 2 mois d'un poste d'adjoint technique, à l'issue de cette période l'agent sera stagiaire. Pour le fonctionnement de la pause méridienne de l'école, et pour répondre aux besoins d'encadrement des élèves de la classe ULIS, la commune a également prolongé les contrats de 2 agents d'animation.

▪ **Liste électorale** : Cinq membres ont été désignés pour siéger à la commission de révision : C. MOREAU, F. LECAMP, C. BORE M. DELOUZILLIERES, L. TRAVERS.

▪ **Permanence d'élus** : Une permanence est assurée à tour de rôle en Mairie les samedis matins par Madame le Maire et les Adjoints.

▪ **Adhésion au GIP RECIA** - Groupement d'Intérêt Public de la Région Centre InterActive : la convention e-administration qui définit les modalités d'accompagnement des collectivités adhérentes pour la mise en œuvre de la dématérialisation des données et des échanges a été approuvée. Un débat a suivi sur la dotation de tablettes numériques aux conseillers communautaires et sur le fait que la commune comporte des zones blanches en matière de réception.

▪ **Urbanisme** : Le conseil renonce à son droit de préemption pour les dossiers en cours.

▪ **Masques** : Des masques tissus confectionnés par les couturières de Saint Antoine sont disponibles en Mairie pour les collégiens et lycéens qui le souhaitent. Des masques ont été achetés pour le personnel communal.

▪ **Plan d'eau** : Le plan d'eau doit faire l'objet de travaux d'entretien qui seront pris en charge par le personnel communal, d'autre part l'association de pêche fait état d'un déséquilibre des espèces de poissons présentes. La vidange de l'étang reste un problème complexe du fait du remplissage par les sources.

▪ **Réunions territoriales** : Ont été évoquées différents réunions des Commissions Culture, enfance-jeunesse, Voirie et Communication de la Communauté de Communes GCPR ; ainsi que du Pays Loire Nature sur les Dispositifs d'accès à la Santé.

▪ **Programmation d'événements** : les conditions d'organisation du Téléthon, du Marché de Noël sont en cours de discussion, considérant les mesures sanitaires en vigueur.

GESTION DES DECHETS

Suite à la demande de nouveaux rocantoniens, rappel des différents **BENNES A VERRE** sur la commune :

- **Ecole** : benne enterrée
- **Plan d'eau** : benne colonne
- **Stade** : benne colonne

Une benne enterrée est plus esthétique mais représente un coût 7x plus élevé qu'une benne colonne et une maintenance plus onéreuse.

La Commune étudie la possibilité d'installer un container supplémentaire sur la commune, et d'améliorer l'aspect esthétique par un habillage bois.

▪ **Communauté de Communes Gâtine Choisilles Pays de Racan** : La commission déchets lance une opération de distribution de composteurs sur l'ensemble du territoire. Vous êtes intéressés ? Vous pouvez faire une pré-réservation pour un composteur de 340 ou 800 litres à l'adresse mail suivante : compostage@gatine-racan.fr. Selon votre réservation, le composteur sera mis à disposition dans votre Mairie.

☞ **RAPPEL** : les informations concernant la Communauté de communes GCPR (horaires déchetterie...) sont accessibles via un lien sur le site internet de la commune.

C.C.A.S

Recherche nouveau membre externe au Conseil Municipal pour rejoindre le Conseil d'Administration du CCAS.

Présentez-vous en Mairie ou auprès d'un membre que vous connaissez **avant le 10 décembre 2020**



RECENSEMENT CITOYEN (ou Militaire)

Tout jeune Français qui a 16 ans doit se faire recenser. Une fois cette obligation accomplie, le jeune reçoit une *attestation de recensement*. L'attestation est à présenter lors de certaines démarches (inscription au baccalauréat avant 18 ans notamment). En cas de perte ou de vol, il est possible de demander une *attestation de situation administrative*. Le recensement militaire permet à l'administration de convoquer le jeune à la **Journée Défense et Citoyenneté** (JDC).

Quand se faire recenser ?

La période du recensement militaire dépend de la situation du jeune.

Si vous êtes né Français, vous devez vous faire recenser entre le jour de vos 16 ans et le dernier jour du 3^e mois qui suit celui de votre anniversaire.

Si les délais ont été dépassés, il est possible de régulariser sa situation jusqu'à l'âge de 25 ans.

La démarche à faire reste la même.

La **démarche** se fait à la mairie de la commune de votre domicile (ou de celle où est situé l'organisme auprès duquel vous avez fait élection de domicile).

PROJETS D'AMENAGEMENTS EN COURS

PARC DE LOISIRS - PLAN D'EAU LA GRENOUILLE

En parallèle des opérations d'élagage le long de la voie ferrée (dont une partie - de la Chaoulerie à Neullé Pont Pierre - réalisée par la SNCF dans le cadre de son programme de prévention de chute d'arbres), l'aire de jeux pour les enfants sort de terre...

☞ **RAPPEL** : pour des raisons de sécurité, le plan d'eau et le chantier sont interdits au public mais vous pouvez suivre la progression en empruntant la rue des Caves.



VOIRIE

Divers travaux réalisés sur Octobre et Novembre :

- Rue du Bondonneau
- Route du Plessis



- Route de Cerelles

PROJETS A VENIR

- Travaux de finition des Voiries et Réseaux divers par VTH sur le lotissement des Rocantonnelles (rétrocession future à la commune)
- Lotissement Clos des Bonshommes 2
- Extension du Parc Barillet Deschamps comme prévu dans le projet débuté en 2018-2019.



COVID 19 - EVENEMENTS ANNULES / REPORTES



SOLIDARITE - COHESION SOCIALE

Un exemple de solidarité entre rocantoniens ...

Saint Antoine recense environ une quinzaine d'ânes répartis chez différents propriétaires. Suite à une indisponibilité de longue durée de l'un de ces propriétaires, le CCAS de Saint Antoine - avec l'aide des « amis des ânes » - a pris la relève pour assurer l'entretien attendu sur ces animaux de compagnie.

Une opération « sportive » de rectification de sabots a été réalisée courant octobre dans la bonne humeur grâce à la mobilisation de différents intervenants soucieux du bien-être de ces équidés.

Merci à tous les acteurs !



NOUVEAU A LA BOULANGERIE LE MACARON
AU CHOCOLAT, AU CAFE, A L'ABRICOT